



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

SCRUTIN ÉLECTIONS MSA 2020

Candidatures soutenues par la Confédération paysanne

Du 20 au 31 janvier 2020, vous élierez par correspondance ou par vote électronique vos délégués cantonaux à la MSA.

Un élu Confédération paysanne dans votre canton, c'est la possibilité d'avoir quelqu'un prêt à vous écouter et vous accompagner dans vos démarches auprès de la MSA.

Votons Confédération paysanne !

CE QUI A ÉTÉ ACQUIS PAR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Aide au répit, pour souffler, en cas de crise.

Réduction des cotisations pour les petits revenus.

CE QUE PORTERONT NOS ÉLUS CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Egalité homme-femme (statut, retraite...), des vraies maisons sociales de proximité avec des humains qui nous accueillent, la revalorisation des retraites agricoles à 1 000 € minimum, des solutions pour la dépendance des personnes âgées.

Nous resterons attentifs et mobilisés pour défendre nos acquis et faire progresser notre protection sociale.

LES COTISATIONS NE SONT PAS DES CHARGES

- Elles sont une partie de notre revenu que nous consacrons à **NOTRE** protection sociale.
- Et **NOTRE** protection sociale n'est pas une variable d'ajustement en temps de crise.

REVENUS

- Exiger un revenu pour tous les paysan·nes c'est exiger les moyens de financer cette protection sociale.

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE

- Défendons la solidarité !
- Ne laissons pas mourir notre protection sociale en la laissant aux mains de ceux qui veulent la privatiser !
- Notre protection sociale finance la maladie, les accidents, la famille et la retraite : quatre grands points cardinaux des prestations auxquelles nous devons avoir droit en **INTÉGRALITÉ** !

Nous voulons une MSA de proximité et à l'écoute

■ Le regroupement des caisses départe-mentales en installant un nouveau mode de gestion dématérialisé a perturbé la relation avec les adhérent-es. (anonymat, perte de relations humaines...).

■ Mal préparée et mal expliquée cette « réforme » pénalise encore plus les adhérent-es qui ne sont pas connectés ou qui maîtrisent mal ou peu l'outil informatique.

■ Là où la MSA devrait être une structure bienveillante et protectrice, elle devient en plus d'un collecteur de cotisations froid et cynique, un mur informatique déshumanisé.

■ La MSA doit accompagner les paysan-nes dans les périodes difficiles (aléas climatiques ou économiques).

■ La MSA souhaite devenir un acteur social du monde rural. Nous validons cette orientation tout en

réaffirmant que c'est la qualité de ses services et la qualité de ses relations avec ses adhérents qui seront le meilleur gage de sa pérennité.

■ La MSA développe une action de prévention qui doit se poursuivre notamment en direction des paysans et paysannes.

■ Les services à la personne dispensés à travers les associations spécifiques rattachées à la MSA et en direction du monde rural sont à développer en partenariat avec les collectivités territoriales.

■ Notre protection sociale a un coût. Ce coût doit être pris en compte dans le calcul de notre prix de revient.

■ Donc nos revenus doivent être soutenus par une réelle politique économique, sociale et environnementale en faveur de la transition agricole.

NOS CANDIDATS PAR CANTONS AU COLLÈGE 1

Canton	Titulaires	Suppléants
CREST	Sylviane Reynard Jean-Marc Lemontey Ken Delcourt	
DIEULEFIT	Eric Bouttier Sandrine Lizaga-Soro Nicolas Charroin Anna Krichel	Sonia Tonnot M-F Raspail Valéry Martineau
DIOIS	Clément Delage Rémy Laborde Elise Lenne Françoise Jean	Vincent Paltera Danielle Meurot Christophe Morantin
GRIGNAN	Jean-Luc Ronzon	
VALENCE-2 VALENCE-3	Claude Serillon Philippe Dautet	

Canton	Titulaires
NYONS-BARONNIES	Josette Fournié Prunelle Lievaux Joseph Deschamps
DROME DES COLLINES	François Chevrol
ROMANS	Julien Tiberghien
ST VALLIER	Philippe Champeley
TAIN L'HERMITAGE	Guy Perret Pierre Veyrat
TRICASTIN	Annabelle Wurbel
MONTELIMAR-2	Guy Luneau
VERCORS / MATIN	Raphaël Lornage Florian Adenot

NOS CANDIDATS PAR CANTONS AU COLLÈGE 3

Canton	Titulaires
DIEULEFIT	Vincent Delmas Erwan Le Texier

Canton	Titulaires
DIOIS	Pauline Perdrix
BOURG-DE-PEAGE	Thierry Perrot Minot